

SAISON 2024-2025

BILAN MORAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

19 JUIN 2025

PLESCOP



SOMMAIRE

01

BILAN
COMPÉTITIONS

02

BILAN
FORMATIONS

03

BILAN
ACTIONS

04

BILAN
FINANCIER

05

AXE DE
DÉVELOPPEMENT

06

CANDIDATURE
CTD

07

STATISTIQUES
COMITÉ 56

08

PROPOSITIONS
DE VOTE

BILAN COMPÉTITIONS

01

**Open d'Assaut du Morbihan
Individuel**

02

**Open d'Assaut du Morbihan
Équipe**

03

Gala Breizh Savate

07

Nos Champions / Championnes

04

Trophée le Bourhis

05

Trophée Tigrou

06

Trophée du Morbihan

OPEN D'ASSAUT DU MORBIHAN INDIVIDUEL

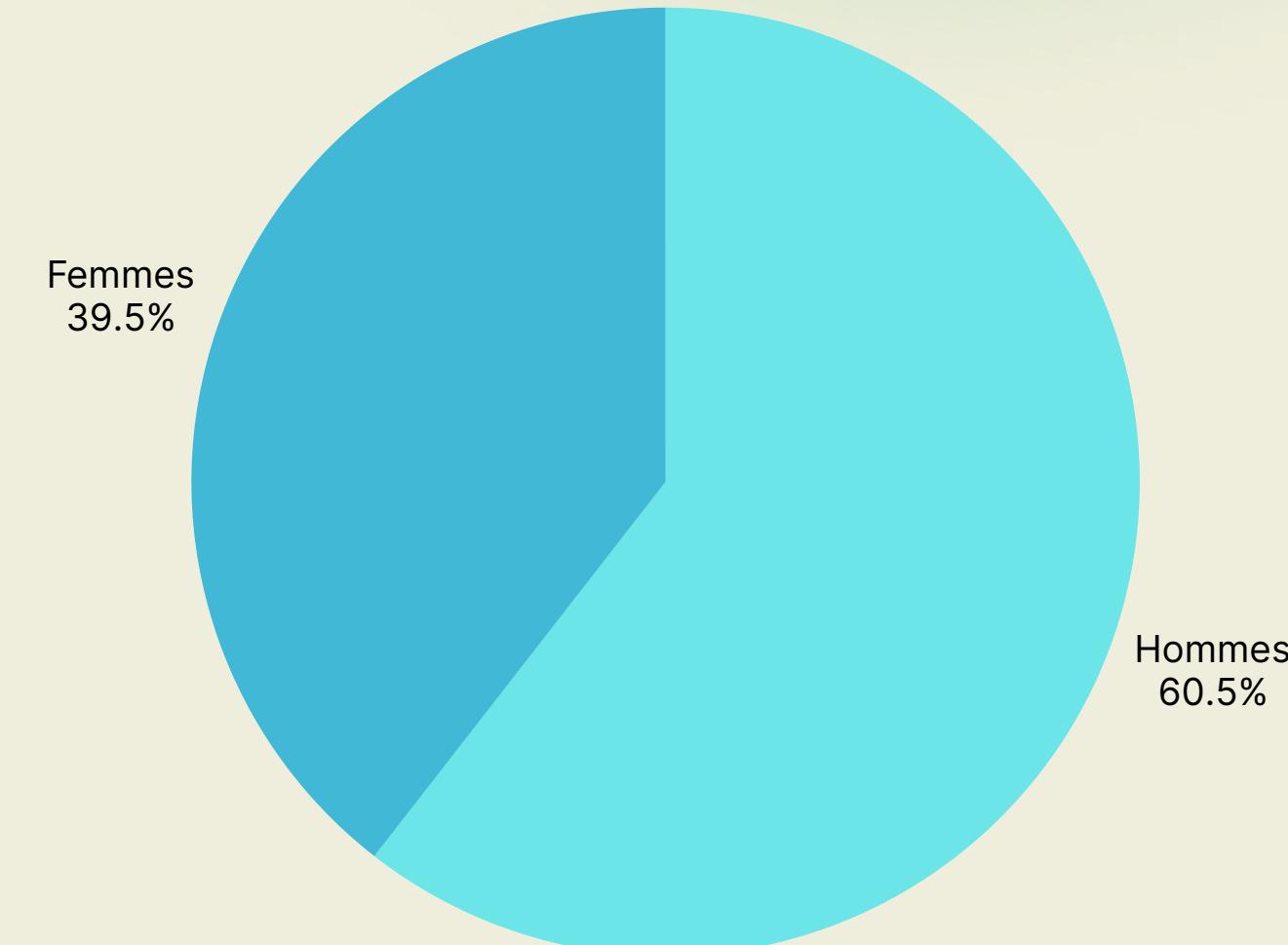


Date : 18 janvier 2025

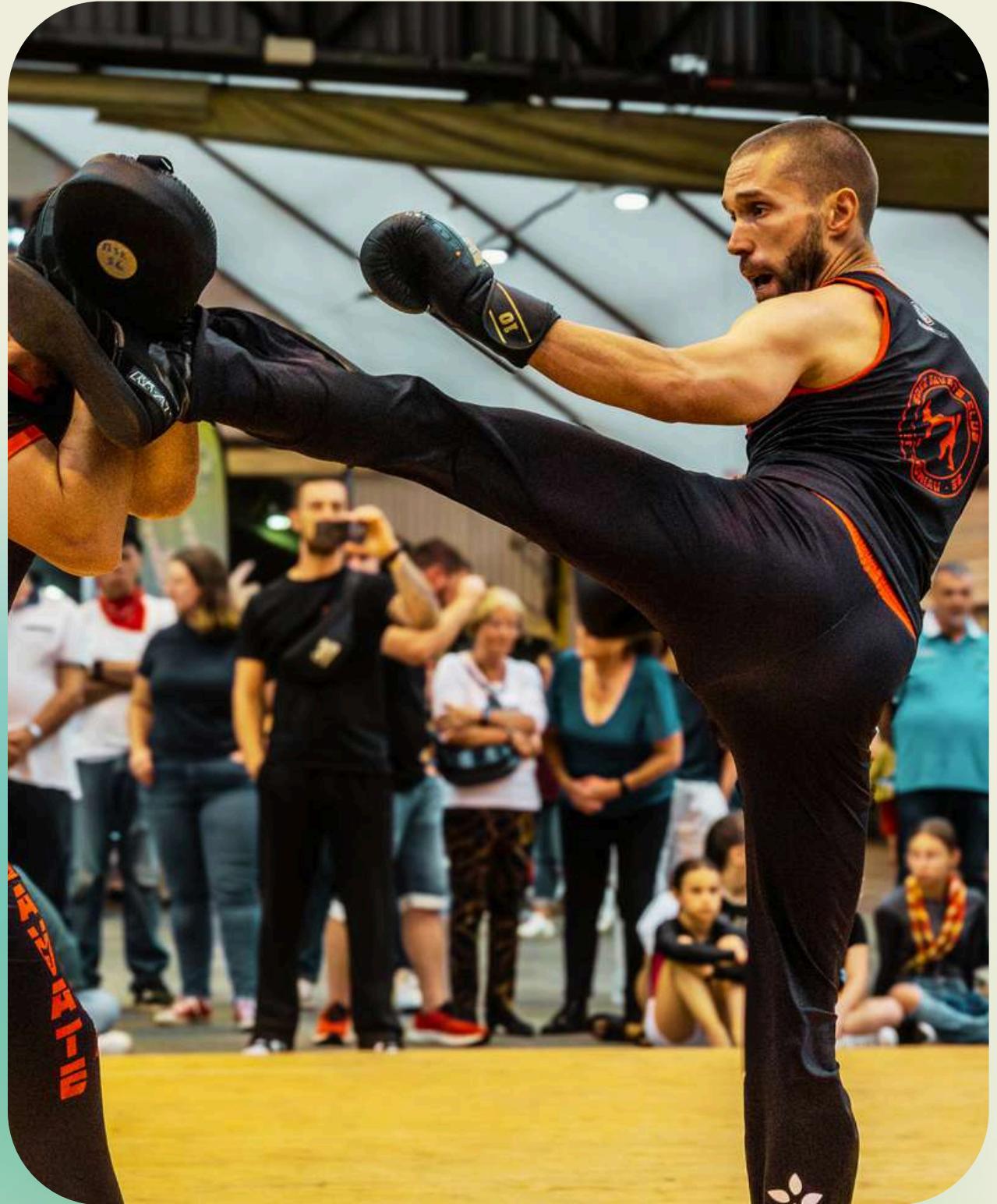
Lieu : Lanester

Organisateur : FL Lanester

Participants : 38 compétiteurs



OPEN D'ASSAUT DU MORBIHAN ÉQUIPE



Pas de tour de qualification au niveau départemental mais obligation d'inscrire les tireurs sur cette instance - **ils sont qualifiés automatiquement pour les sélections régionales**

3 tireurs du Morbihan représentent la Bretagne pour l'année 2025



GALA BREIZH SAVATE

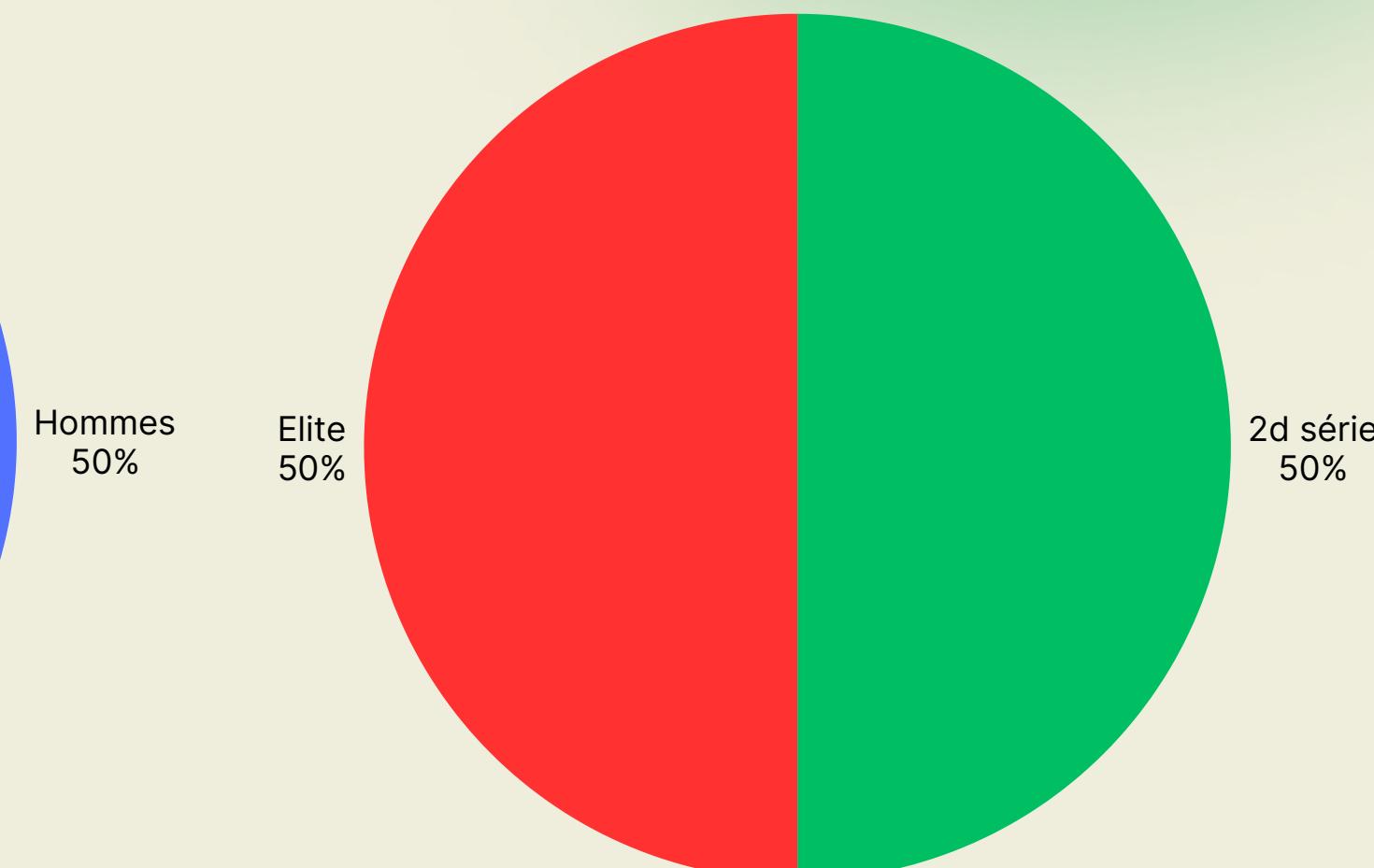
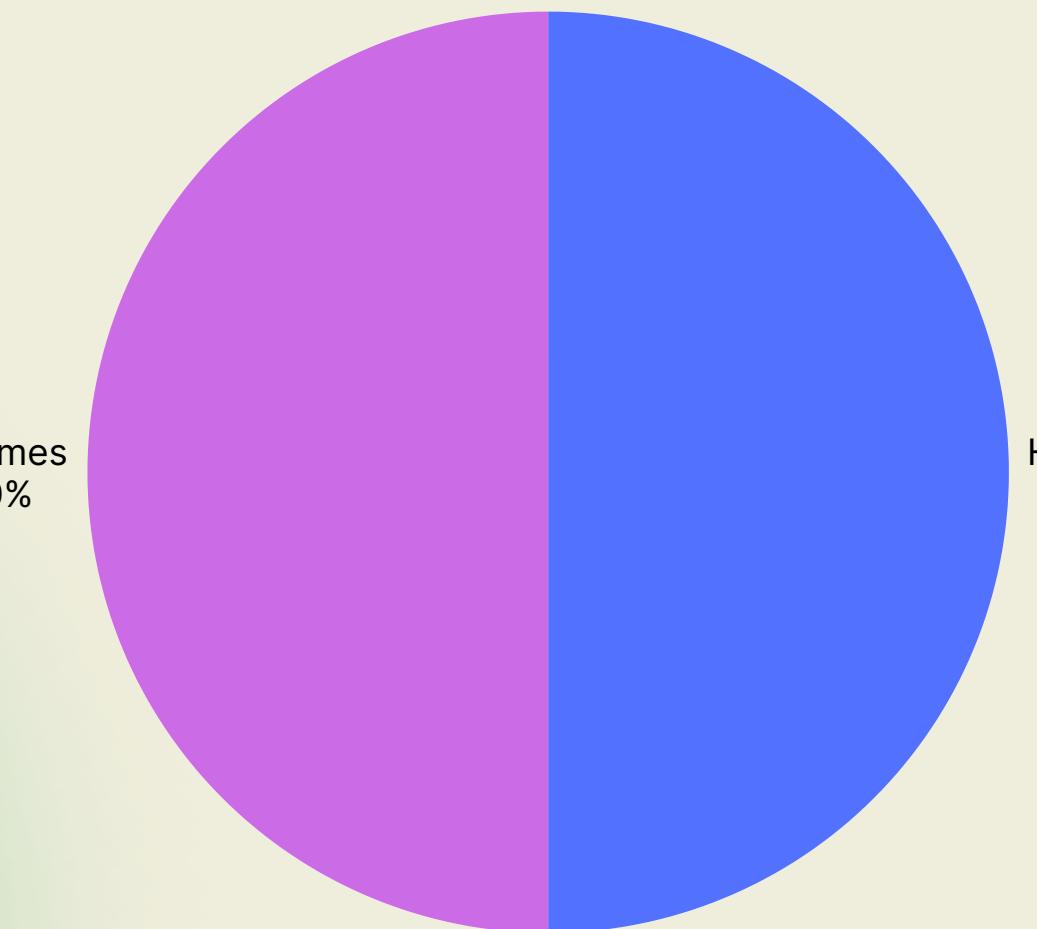


Date : 21 septembre 2025

Lieu : Pontivy

Organisateur : BSC 56

Participants : 20 compétiteurs



TROPHÉE LE BOURHIS

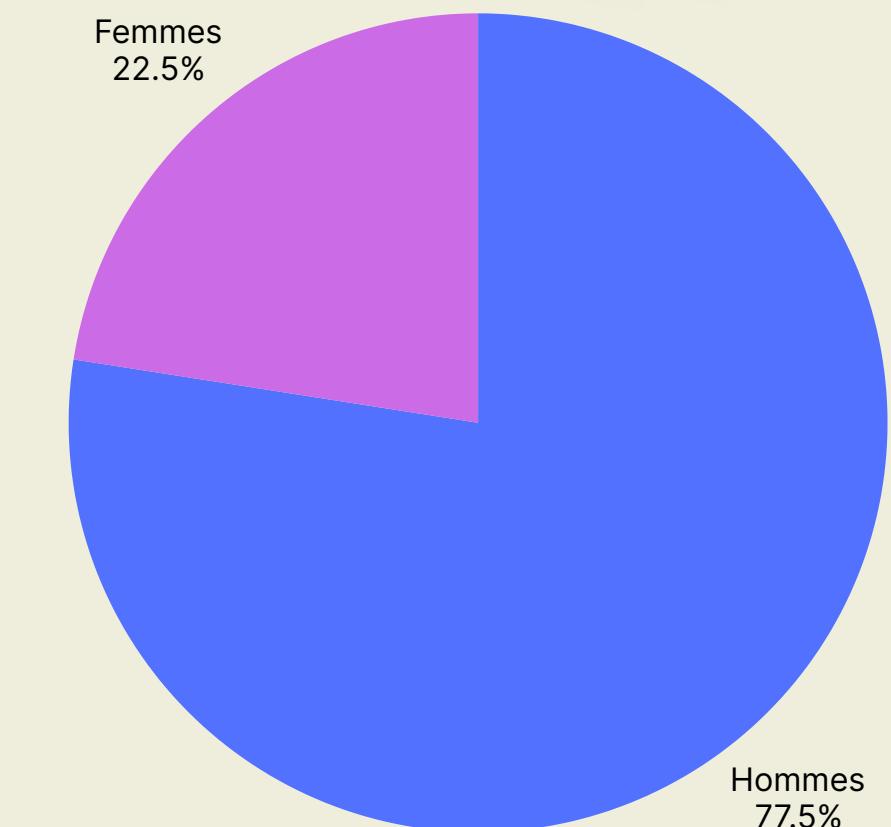
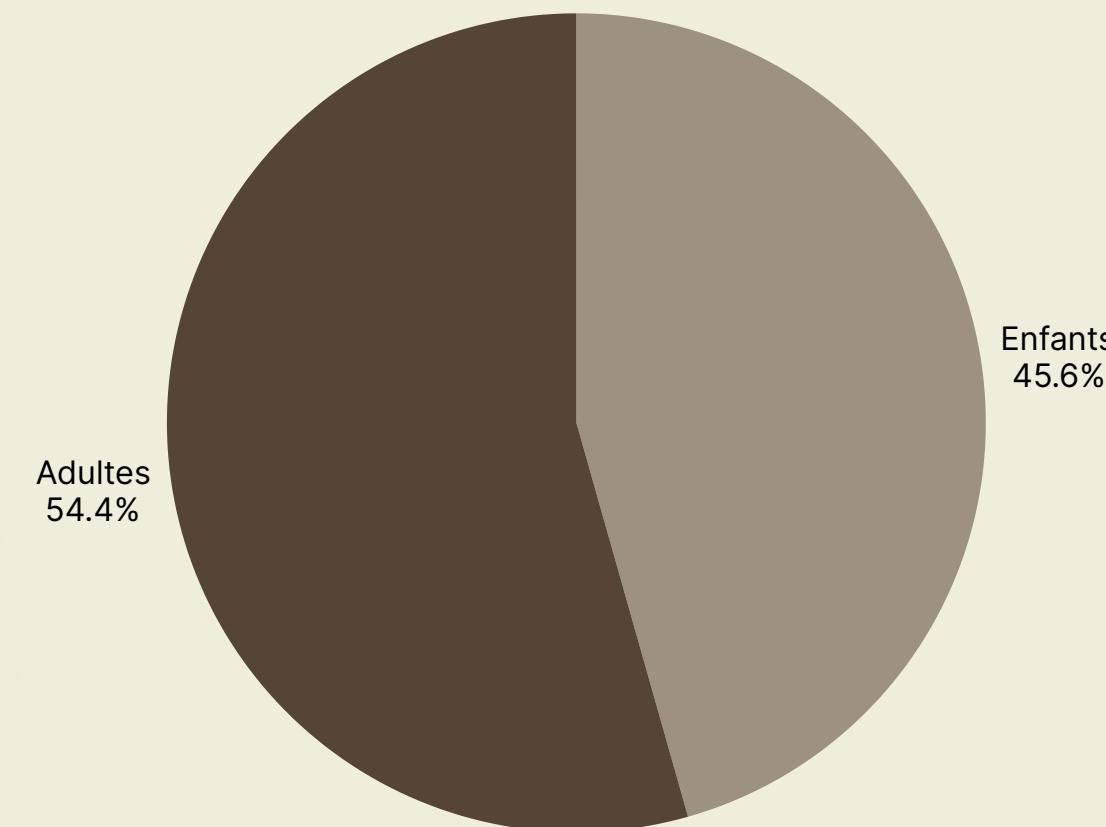


Date : 11 novembre 2024

Lieu : Plescop

Organisateur : ES Plescop

Participants : 182 compétiteurs



TROPHÉE TIGROU

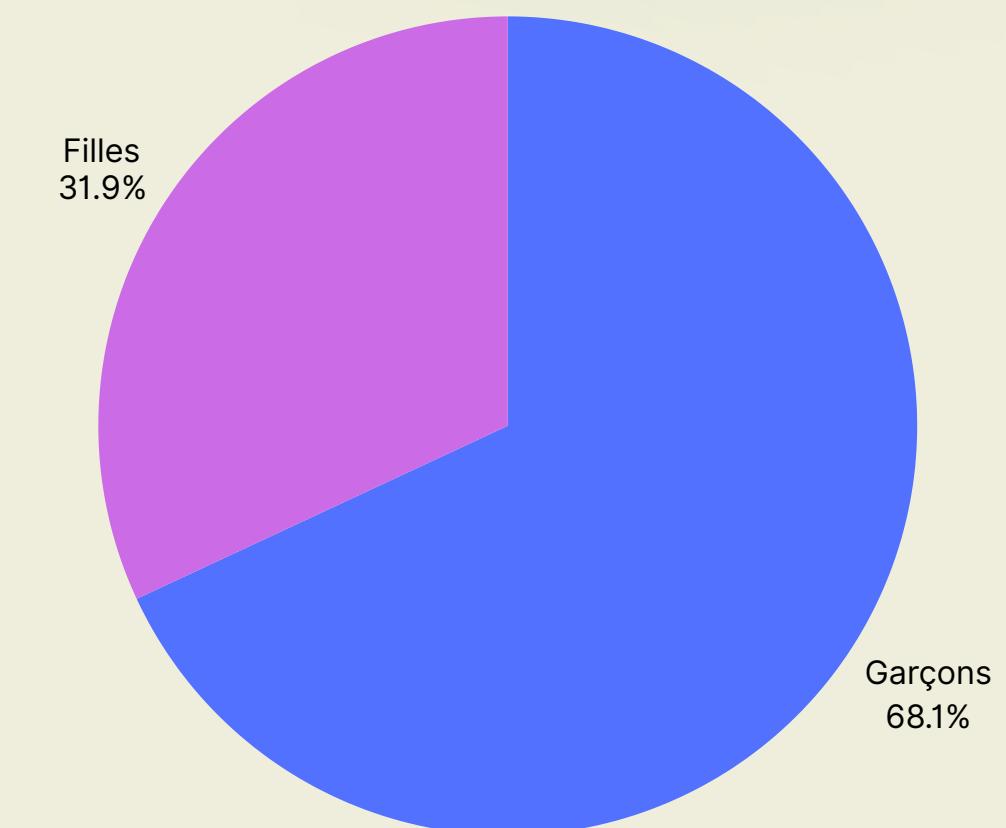
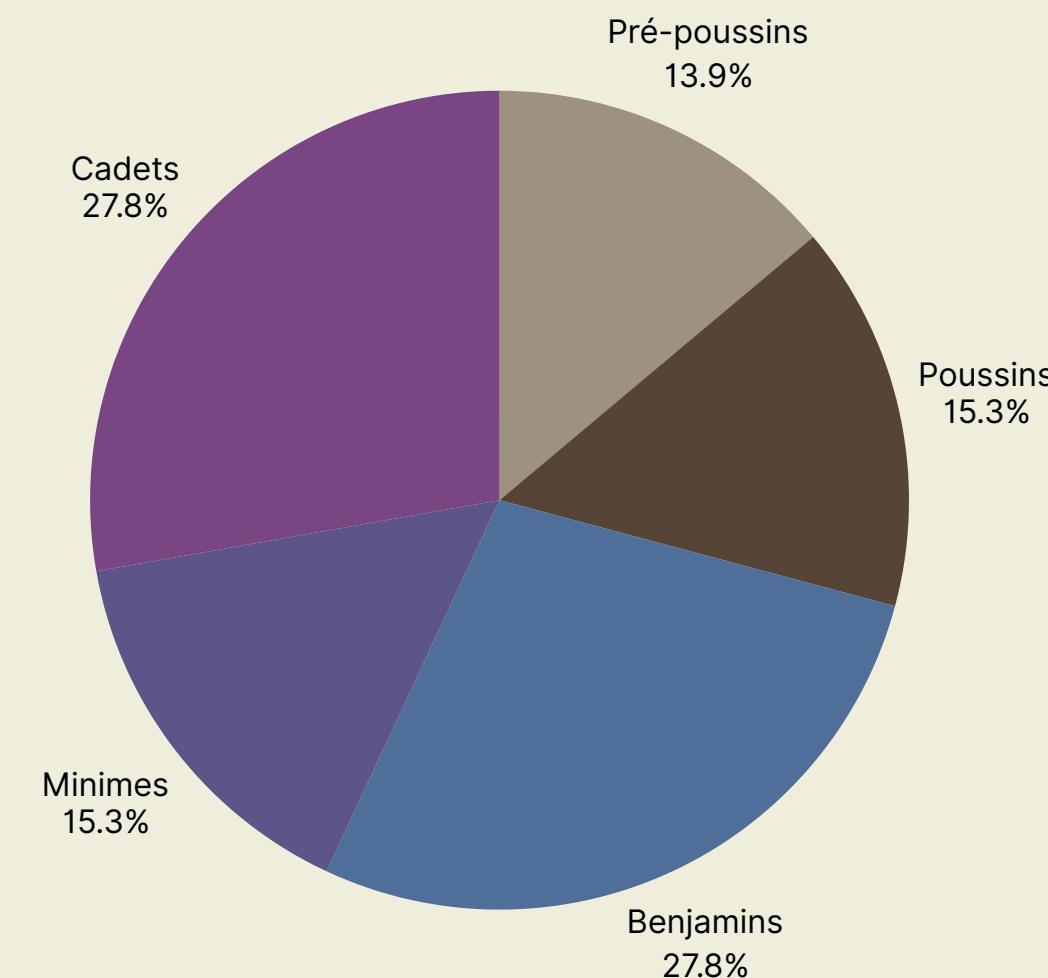


Date : 18 janvier 2025

Lieu : Lanester

Organisateur : FL Lanester

Participants : 72 enfants / ados



TROPHÉE DU MORBIHAN

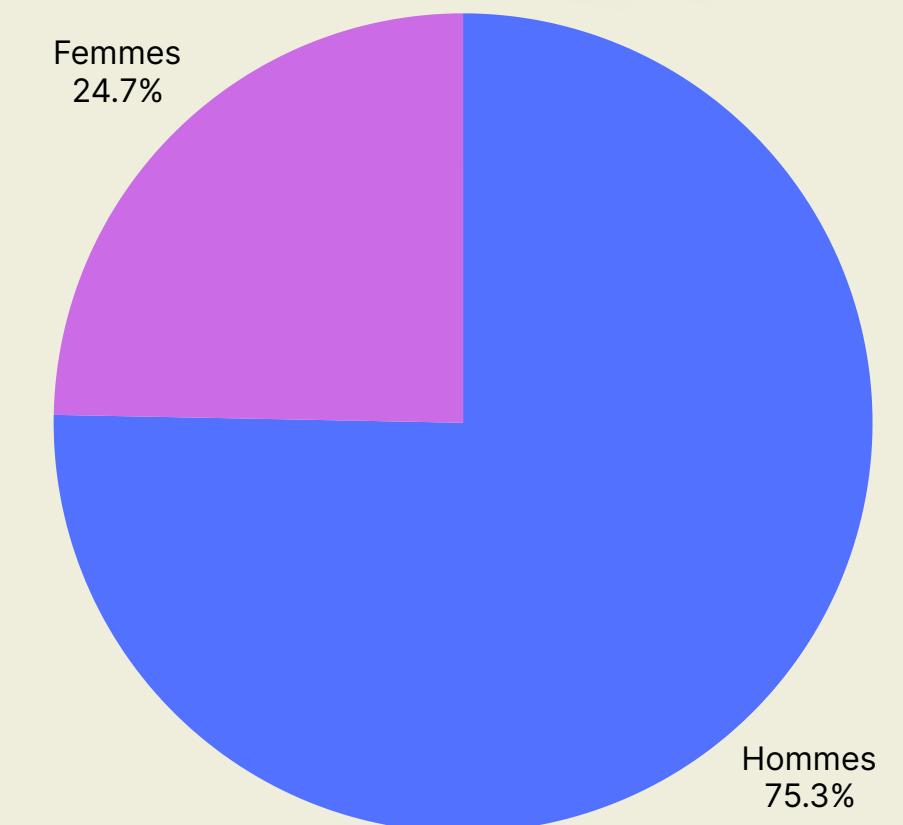
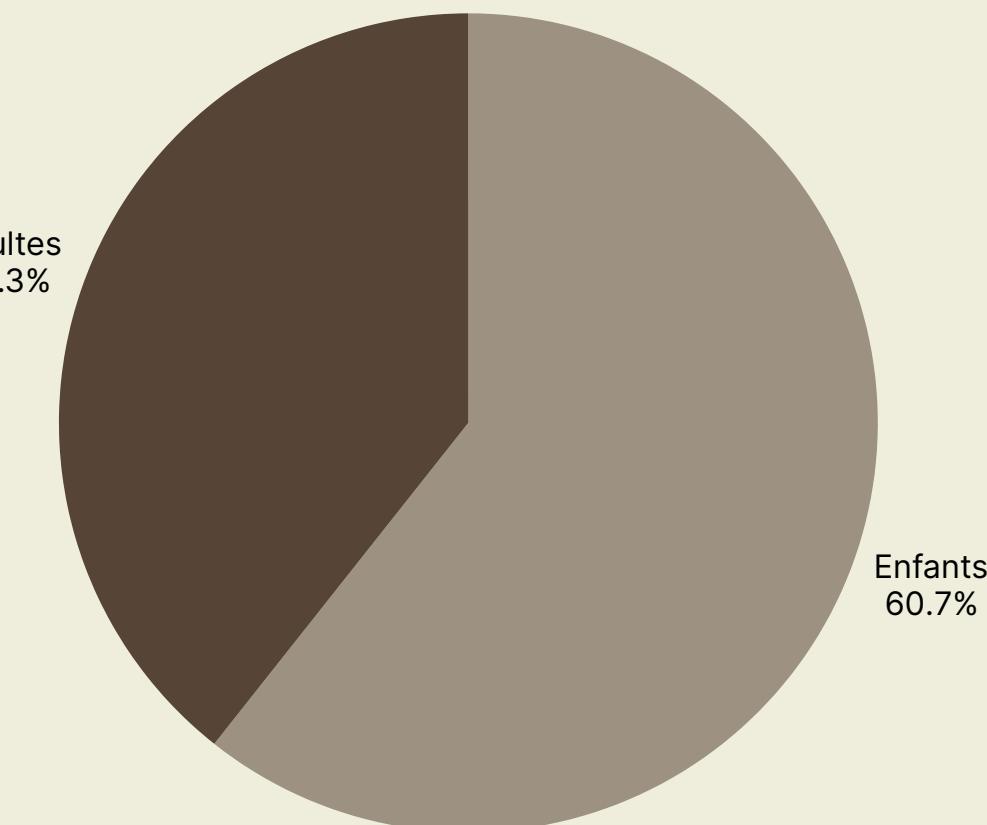


Date : 24 mai 2025

Lieu : Ploeren

Organisateur : Impact Ploeren

Participants : 81 enfants / adultes



CHAMPIONS 2024-2025



Elliott
GUYOT

Savate Sainte
Anne

Vice champ.
France
Cadet



CHAMPIONNES 2024-2025



**Romane
LAMOUR**

**Savate Sainte
Anne**

**Vice champ.
France
OFA Indiv.**



CHAMPIONNES 2024-2025



Lena
LE COUEDIC

Gant d'Hermine
Vannetais

Vice champ.
France
OFA Indiv.



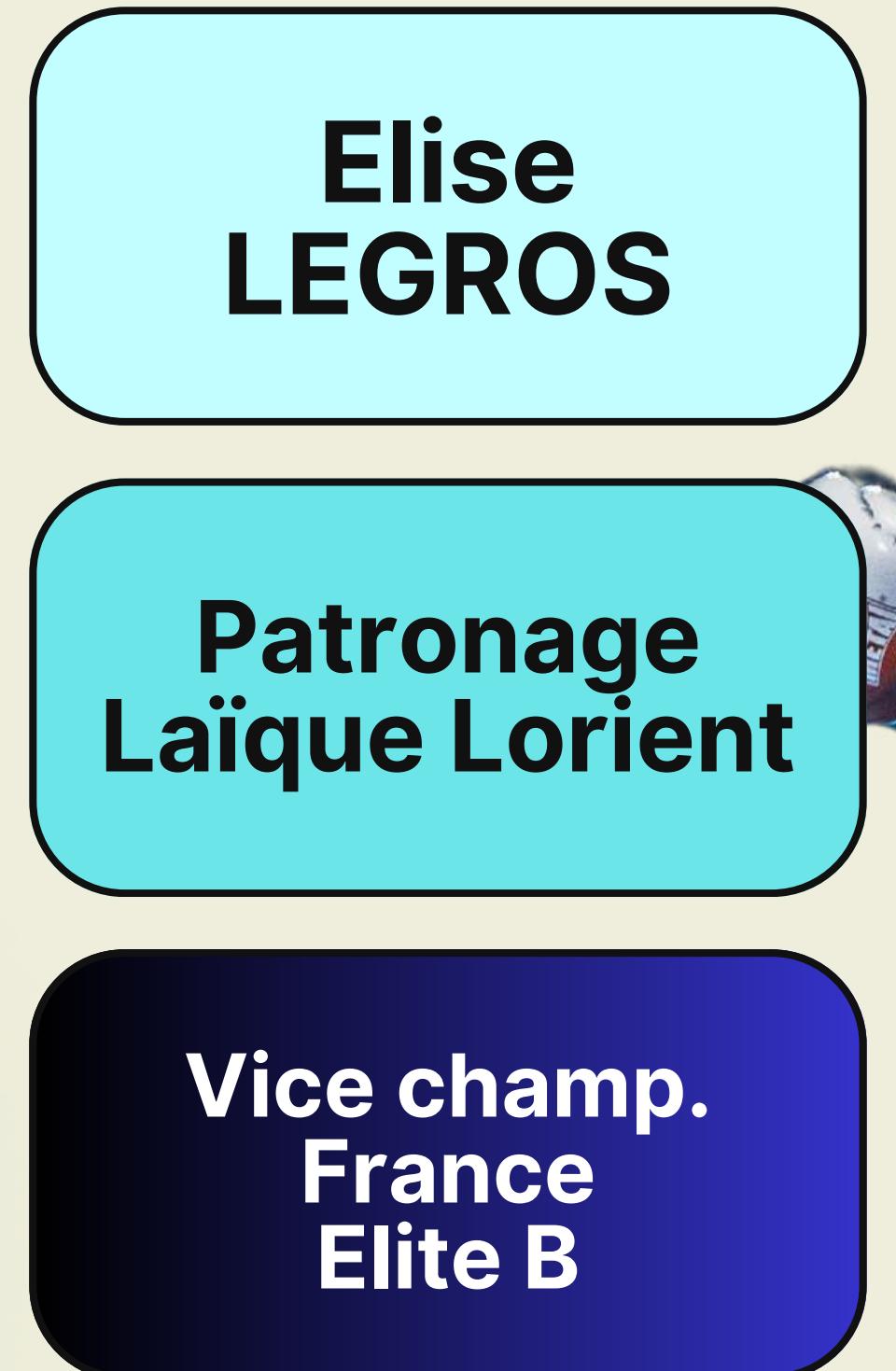
CHAMPIONNES 2024-2025



**Elise
LEGROS**

**Patronage
Laïque Lorient**

**Vice champ.
France
Elite B**



CHAMPIONS 2024-2025



**Christophe
DIEDHIOU**

**BSC 56
St Thuriau**

**Vice champ.
France
2d série**



CHAMPIONS 2024-2025



Mewen
FORGET

BSC 56
St Thuriau

Champion de
France
OFA Indiv.



CHAMPIONS 2024-2025



**Maëlle
CHEVILLARD**

**BSC 56
St Thuriau**

**Championne de
France
OFA Equip.**



CHAMPIONS 2024-2025



Bruno
GUILBAUT

BSC 56
St Thuriau

Champion de
France
OFA Equip.



CHAMPIONS 2024-2025



Vincent
LICARI

BSC 56
St Thuriau

Champion de
France
OFA Equip.



CHAMPIONS 2024-2025



Raphaël
ROMAND

Foyer Laïque
Lanester

Champion de
France
Junior





BILAN FORMATIONS

GANT JAUNE

JAL(S)

MONITEUR

NOUVEAUX GANTS JAUNES



28 SEPT. 2024

6 CANDIDATS DU MORBIHAN

6/6 RÉUSSITES

04 JANV. 2025

5 CANDIDATS DU MORBIHAN

2 CANDIDATS EXTÉRIEUR

6/7 RÉUSSITES

04 JANV. 2025

2 CANDIDATS MORBIHAN

2/2 RÉUSSITES

SPÉCIAL SBD

NOUVEAUX JAL(S) 56



JEAN-BERNARD MOUTOSAMY - MARZAN BOXING CLUB

PAUL GARNIER - FL LANESTER

CAROLE LAVENANT - BSC 56

CHRISTOPHE GUILBAUT - BSC 56

GWENDAL MOËLO - BSC 56

ÉLODY HAURY - AURAY CLUB BF

ERELL GUENNEC - ES PLESCOP

7 JAL(S) DE + DANS LE 56

NOUVEAUX MONITEURS 56



CAROLE LAVENANT - BSC 56

CHRISTOPHE GUILBAUT - BSC 56

PAUL GARNIER - FL LANESTER

3 MONITEURS DE + DANS LE 56

BILAN ACTIONS



PLOUAY

Découverte des sports adaptés

27 novembre 2024

GUELTAZ

Tous unis dans le sport

25 & 26 janvier 2025

VANNES

Lutte contre les violences conjugales

05 mars 2025

ETEL

Initiation à la SBF pour le SNU

16 mars 2025

VANNES

Animation centre socio culturel

17 avril 2025

SAINT THURIAU

Initiation dans un lycée professionnel

22 avril 2025

PLOUAY

Frédéric Le Méro & Laurent Plantin



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

+500

**DURÉE
DE L'ACTION**

1 journée

**PARTENAIRE
DE L'ÉVÉNEMENT**

CDSA 56

GUEL TAS

Vincent Licari & Laurent Duquesnel



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

+300

**DURÉE
DE L'ACTION**

1 journée

**PARTENAIRE
DE L'ÉVÉNEMENT**

CDSA 56

VANNES

Didier Buch & Christian Delaunay



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

14

**DURÉE
DE L'ACTION**

$\frac{1}{2}$ journée

**PARTENAIRE
DE L'ÉVÉNEMENT**

Ville de Vannes

ETEL

Didier Buch & Vincent Licari



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

150

**DURÉE
DE L'ACTION**

1 journée

**PARTENAIRE
DE L'ÉVÉNEMENT**

SNU

VANNES

Didier Buch



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

30

**DURÉE
DE L'ACTION**

1 journée

**PARTENAIRE
DE L'ÉVÉNEMENT**

Ville de Vannes

SAINT THURIAU

Vincent Licari



**NOMBRE DE
PARTICIPANTS**

20

**DURÉE
DE L'ACTION**

5 semaines

**PARTENAIRE
DE L'ÉVÉNEMENT**

Lycée Kerlebost

FUTURES ACTIONS



ETEL

Journée SBD pour le
SNU

17 juin 2025

MALGUENAC

Initiation enfants
ALSH

18 juin 2025

QUESTEMBERT

Vivre ensemble
l'égalité

24 juin 2025

NEULLIAC

Initiations écoles
primaires

Octobre 2025

PONTIVY

Du stade vers
l'emploi

15 octobre 2025

A VENIR...

BILAN FINANCIER



RÉSULTAT 2024-2025

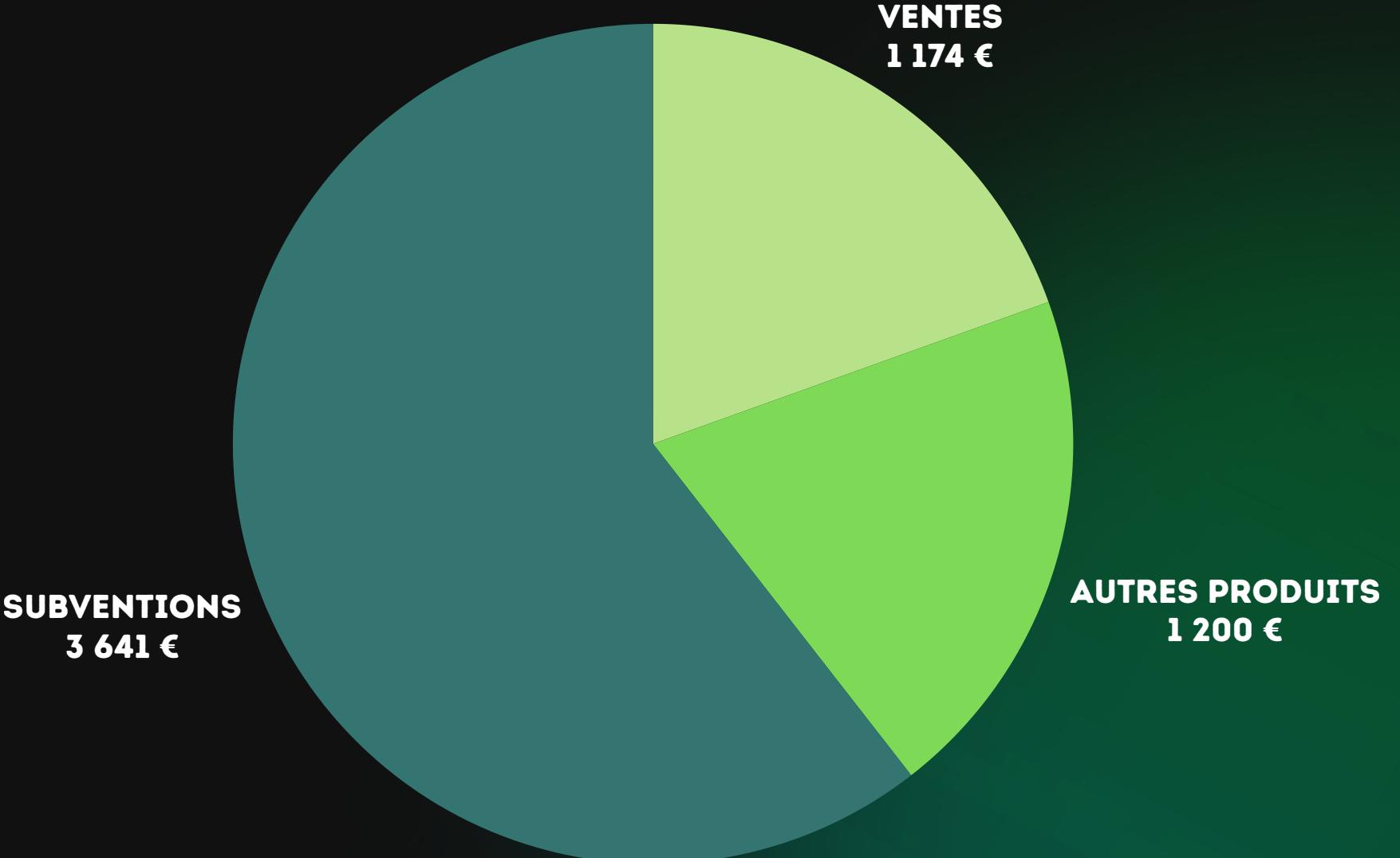
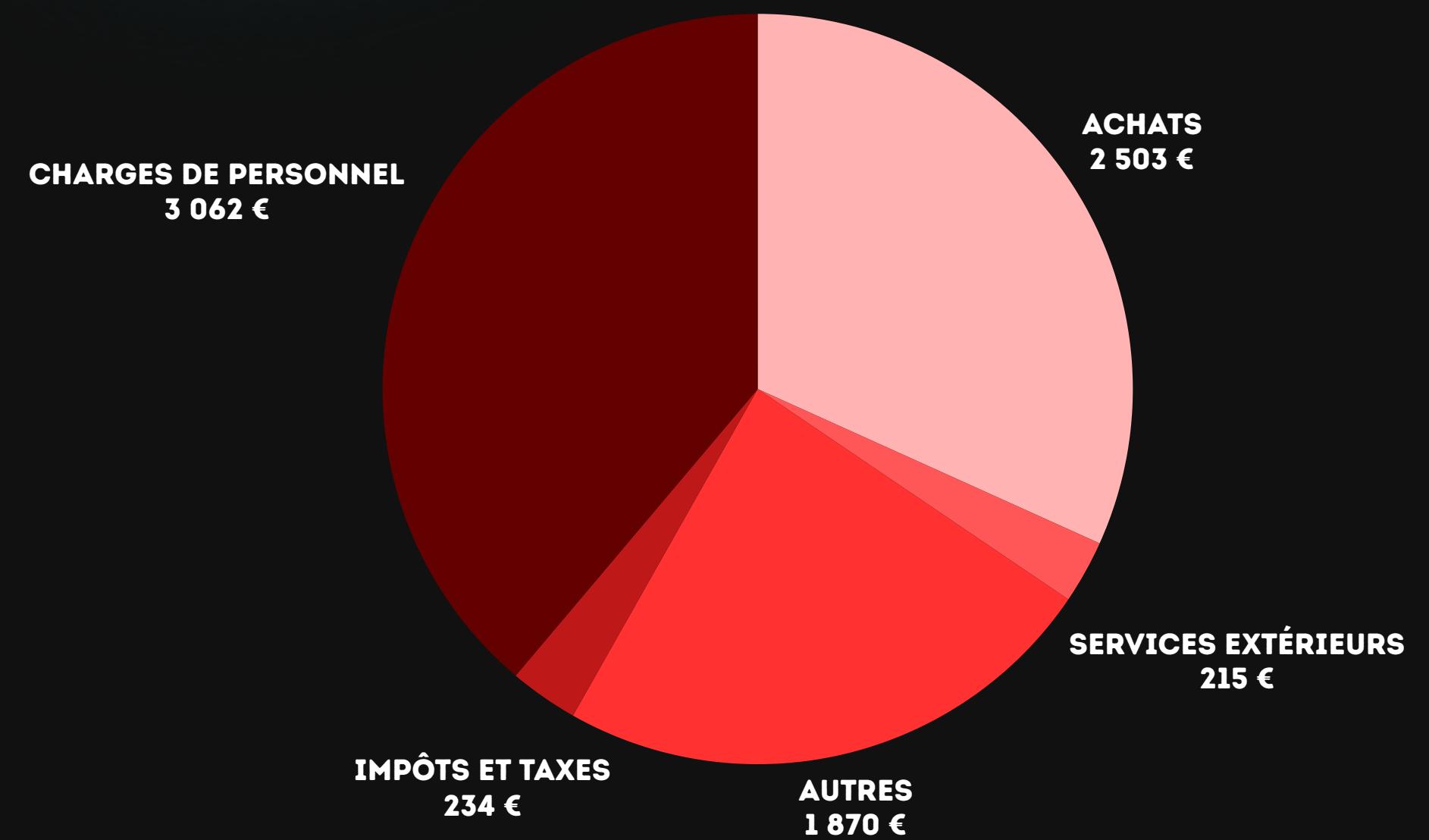
TRÉSORERIE

SUBVENTIONS

Au 12 juin 2025

RÉSULTAT 2024-2025

Subventions à percevoir non comptabilisées



RÉSULTAT

Saison 2024-2025



6 092 €

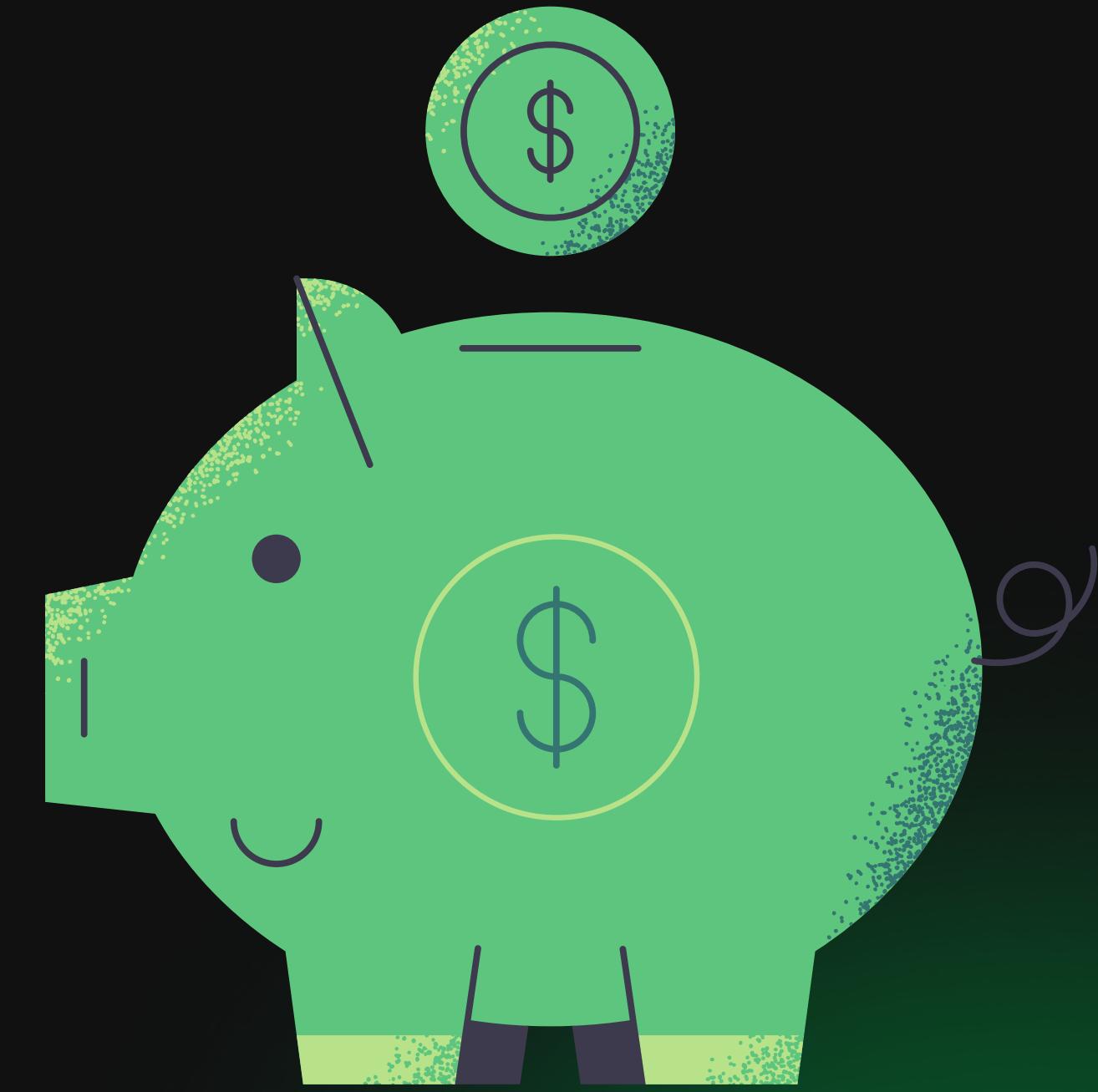
- 7 885 €

- 1 793 €

TRÉSORERIE JUIN 2025

14 506 €

Au 12 juin 2025



Subventions à percevoir non comptabilisées

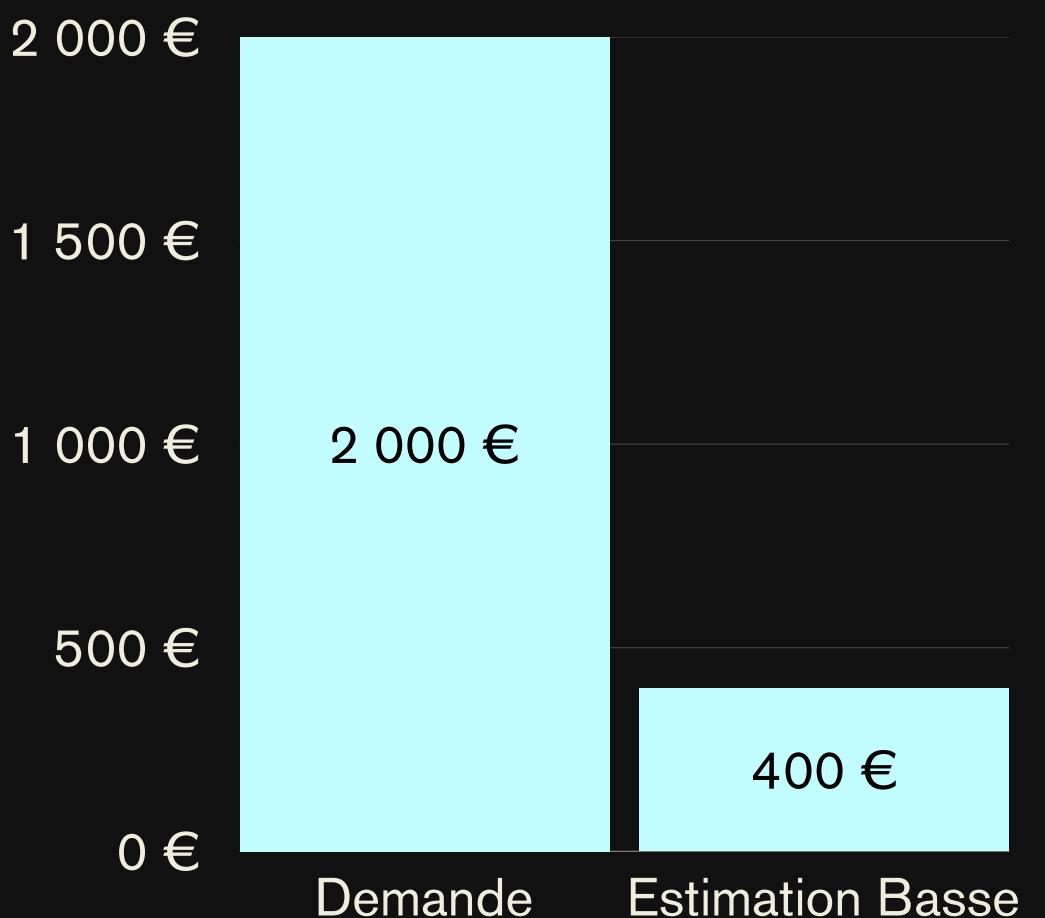
SUBVENTIONS

TOTAL ESTIMATION BASSE = + 4 000 €

ACTIONS LOCALES EN FAVEUR
DE LA JEUNESSE ET DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE 2025

FOND DE DÉVELOPPEMENT DE
LA VIE ASSOCIATIVE 2

AGENCE NATIONALE DU SPORT
(2 PROJETS)



01

Développement des D.A
dans les clubs

03

Accroître les actions
menées par le CD56

02

Formation des BPJEPS
Création de nouveaux clubs

04

Stages et regroupements
pour les compétiteurs

AXE DE DÉVELOPPEMENT 2025-2026

CANDIDATURE DU CTD

CANDIDATURE POSSIBLE JUSQU'AU 30 AOÛT 2025

PROPOSITION DES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS À LA DTN

NOMINATION DU CTD

STATISTIQUES COMITÉ 56

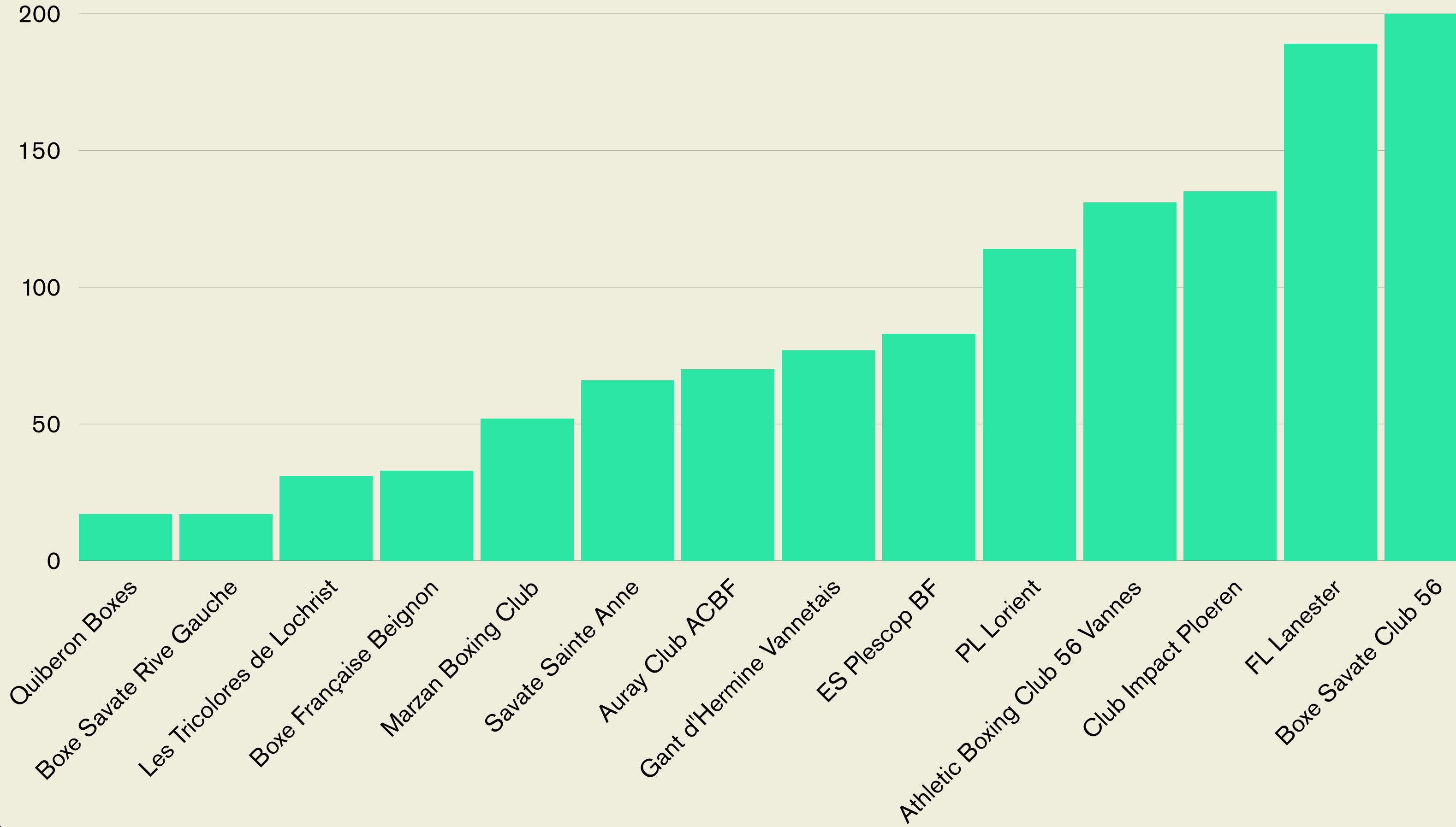
CHIFFRES ARRÊTÉS AU 12 JUIN 2025

NOMBRE DE CLUBS EN BRETAGNE = 38

MORBIHAN	14	37%
ILLE-ET-VILAINE	11	29%
FINISTERE	7	18%
CÔTES D'ARMOR	6	16%

NOMBRE DE LICENCIÉS PAR CLUB

TOTAL MORBIHAN = 1215 LICENCIÉS



POSITION DE VOTES

RÉMUNÉRATION DES OFFICIELS

Uniquement pour les compétitions officielles du CD 56.

Proposition de 100 € pour le D.O et 50 € pour les JAL(S).

CRÉATION D'UN NOUVEAU CLUB

Aide en deux fois, **500 € à la création du club et 500 € à la fin de la première année sportive d'existence du club.**

POSITION DE VOTES

RÉMUNÉRATION INTERVENANT

Homogénéisation des intervenants pour toutes actions réalisées pour le CD56.

250 € / journée & 150 € / ½ journée.

Si pas de facture alors défraiemment sur le **barème km de l'état.**

FORMATION BPJEPS

Aide financière de 500 € pour tout morbihannais souhaitant passer un BP JEPS mention Savate. Sur présentation du projet et accord du bureau.

POSITION DE VOTES

COTISATIONS CLUBS

Augmentation à 200 € par an pour chaque club.

- Paiement des polos et polaires pour nos JAL 56
- Soutenir la professionalisation des intervenants pour les actions menées
- Soutenir les différentes aides proposées par le CD 56 (création club / aide au BPJEPS / Rémunération de nos officiels)
- Soutenir des projets de clubs / stages / regroupements
- Récompenses pour nos tireurs et tireuses et mise en avant.

Liste non exhaustive

QUESTIONS / RÉPONSES

BILAN D'ACTIONS – SAISON 2024-2025

Comité Départemental du Morbihan – FFSBF&DA

Cadre Technique & Formateur Fédéral : Didier Buch



● 1. Actions de Développement et d'Animation

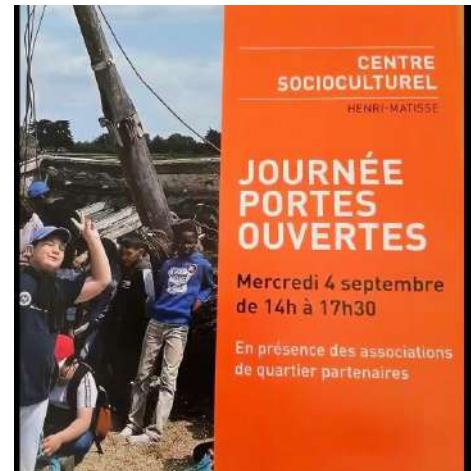
⌚ Portes Ouvertes – Centre Socioculturel Henri Matisse – Ménimur (4 septembre 2024)

Partenariat : Ville de Vannes & CD56 FFSBF&DA

Encadrement : Didier Buch, Cadre Technique Morbihan

Objectif : Promotion de la Savate Boxe Française au cœur du quartier

Public visé : enfants, jeunes, familles



Projet hebdomadaire “Elles boxent pour elles” – Quartier Ménimur (toute l’année scolaire)

Fréquence : Chaque mercredi, de 16h30 à 18h30

Lieu : Centre sportif de Kérizac

Encadrement : Didier Buch

Participants : Groupe régulier de 20 à 25 jeunes filles (11–17 ans)

Objectifs :

Encourager la pratique féminine de la Savate

Créer un espace sécurisé et non-mixte de pratique

Favoriser l’engagement citoyen des jeunes du quartier

Origine du projet : Initié par trois adolescentes (Semanur, Seyma, Simen)

Appui & financements : Appel à projets “Allez les filles” (Fondation de France) + Crédit Agricole

Fait notable : Une continuité éducative portée par les jeunes elles-mêmes



● 2. Formations fédérales

■ Formation UC1 – Moniteur Fédéral – 9 & 10 octobre 2024 (Vannes & Ploeren)

Encadrement : Didier Buch

Participants : 8 stagiaires issus de clubs bretons

Contenu : Bases pédagogiques et techniques de l'enseignement de la Savate



■ Formation UC2 – Anat : Physio Moniteur Fédéral – 13, 14 & 15 mars 2025 (Plescop)

Encadrement : Didier Buch

Spécificité : Module Savate Défense intégré – sensibilisation à la défense personnelle



■ Formation UC3 – Moniteur Fédéral – 25 & 26 janvier 2025 (Ploeren)

Intervenants :

Didier Buch – Cadre Technique / Formateur

Christian Delaunay – Trésorier CD56 et Ligue Bretagne (intervention sur la gestion associative)

Contenu :

Organisation du sport et cadre réglementaire

Création, gestion et développement d'un club

Recherche de financements et dynamique associative



3. Examens et Passages de Grades

👉 Passage Gant Jaune – 28 septembre 2024 (Fitness Park Vannes)

Jury : Didier Buch (Président), Mickael Helo, Adrien Guerin

Clubs représentés : Guivapas 29, Impact Ploeren, ABC56, St Anne d'Auray

Résultats : 6 candidats – 6 réussites



👉 Passage Gant Jaune – 4 janvier 2025 (Fitness Park Vannes)

Jury : Aymeric Sudron, Adrien Guerin

Résultats : 7 candidats – 6 réussites / 1 échec

Analyse : Niveau technique moyen, axes d'amélioration nécessaires sur feintes et préparation d'attaque.“Un effort particulier devra être mis sur les fondamentaux tactiques pour renforcer la qualité des prestations futures. Ne relâchez rien.”

⌚ Gant Jaune – Savate Défense – 4 janvier 2025

Candidats : 2 Résultats : 2 réussites Candidats Morbihan



● 4. Stages et Initiations

⌚ Stage Savate Bâton Défense – 5 mars 2025 (Centre Rohan – Vannes)

Public ciblé : Femmes – dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales

Encadrement :

Didier Buch – Référent Savate Défense Bretagne

Elen Le Cam – Psychologue / Membre commission féminine

Soutien : Présence de Vincent Licari (Président CD56) & Christian Delaunay (Trésorier)

Contenu :

Mise en situation

Défense du haut du corps

Gestion des situations de crise



Slogan : « Savoir se défendre avant l'accident »

Stage SNU – Savate Boxe Française – 16 avril 2025 (Étel)

Public : 132 jeunes (15–17 ans) – Service National Universel

Encadrement : Didier Buch

Objectif : Découverte éducative et citoyenne de la Savate Boxe Française

🎉 Journée d'Animation – Centre Socioculturel Rohan – Vannes

Date : Printemps 2025

Public : 30 jeunes de 6 à 15 ans

Partenaires : joueurs de rugby professionnels

Objectif : Initiation au rugby puis à la Savate Boxe Française

Encadrement Savate : Didier Buch



5. Compétitions

Trophée du Morbihan – 24 mai 2025 – Impact Ploeren

Organisation : Club Impact Ploeren & CD56 FFSBF&DA

Participants : 140 athlètes

Ambiance : conviviale, dynamique et inclusive

Remerciements : Jean-Luc Henry (responsable compétition) Arbitres, juges, et bénévoles

Association Nantaise de Bras de Fer (animation).

Conclusion Générale

La saison 2024-2025 a été marquée par une dynamique forte en formation, développement, éducation populaire, et valorisation du sport au service du lien social.

Le Comité Départemental du Morbihan FFSBF&DA poursuit son travail de structuration et de rayonnement, grâce à la mobilisation de ses cadres, de ses clubs affiliés et de ses partenaires institutionnels.

Didier BUCH

Cadre Technique Départemental – Formateur Fédéral

Comité Départemental Morbihan FFSBF&DA

- Stage à venir 21 Juin 2025



**STAGE SELF DEFENSE
SAVATE DEFENSE**

LE SAMEDI 21 JUIN 2025
SALLE LE RAQUER DOJO
RUE DES FONTAINES PLOEREN 56880
13H30 - 17H30

10 € l'inscription
Pour participer avoir 16 ans révolus

Serge Beneteau
Moniteur CQPAS SD
Gant d'Argent Technique SD
Ancien Commando - Instructeur TIOR

Didier Buch
Cadre Technique Morbihan FFSBF&DA
Professeur Diplômé d'Etat Savate BF & Sports de Contacts
Moniteur CQPAS Savate Défense
Instructeur FFSBF&DA
Référent Bretagne FFSBF&DA
Membre commission Nationale Savate Défense FFSBF&DA

OUVERT A TOUS

Programme technique :
Sur saisie, frappes aux poings et aux pieds.
Organisation défensive au sol, travail au sol.
Mise en situation : Attaquant seul ou à plusieurs.
Défense face aux armes : Batons.....

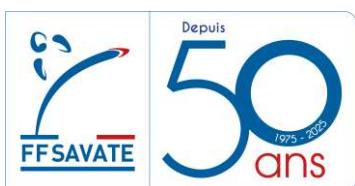
Helloasso

INSCRIPTION ICI





0664007873 Mail : didierbuch@gmail.com



COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE SAVATE BOXE FRANCAISE & DA

RAPPORT FINANCIER SAISON 2024-2025



Assemblée générale du 19 juin 2025
Salle du mille club, rue du stade - 56890 Plescop

I. Balance

A chaque activité de l'association correspond un compte dans lequel sont enregistrées les opérations le concernant. Les soldes des comptes utilisés pendant l'année sont reportés sur la balance. Ceux qui concernent le bilan, comptes de classe 4 et 5 ci-dessous, viennent en diminution ou augmentation du bilan de l'exercice précédent. La différence entre les totaux des soldes des comptes de classe 7 (comptes de produits) et 6 (comptes de charges) représente le résultat de l'exercice (bénéficiaire si positif, déficitaire si négatif).

BALANCE AU 12/06/25		Compte	Solde
Intitulé		Débit	Crédit
Compte s de bilan	Créances à payer	4010	30,85 €
	Acompte site internet	4091	774,00 €
	Créances à recevoir (Cotisations)	4110	100,00 €
	Impôts sur revenu à la source à devoir	4280	30,54 €
	Subventions Politique de la Ville	4417	1 500,00 €
	Banque	5121	4 105,85 €
Compte s d'activit é de l'exerci ce	Prestations de service, gestion salaires	6040	428,00 €
	Site internet, Vitrine	6041	400,00 €
	Petit matériel	6063	342,82 €
	Fournitures administratives	6064	222,00 €
	Autres matières et fournitures	6068	1 110,53 €
	Assurance MMA Multirisque association	6160	215,00 €
	Mise à disposition	6214	150,00 €
	Honoraires/Vacations	6226	250,00 €
	Médailles	6230	1 023,08 €
	Support publicitaire	6233	65,92 €
	Missions	6256	49,00 €
	Repas, réceptions	6257	122,50 €
	Affranchissements	6263	114,44 €
	Frais bancaires	6278	15,00 €
	Cotisation C.D.O.S. 56	6281	80,00 €
	Impôt sur revenu à la source	6310	158,54 €
	Participation employeur formation professionnelle co	6333	75,48 €
	Salaire CDI	6411	2 309,12 €
	Cotisation URSSAF	6451	233,36 €
	Retraite ARCCO	6453	263,83 €
	Cotisation Assedic	6454	113,07 €
	Cotisations aux autres organismes sociaux	6458	24,30 €
	Médecine du travail	6475	118,80 €
	Passeports Médicaux et Sportifs	7061	114,00 €
	Passage de grade	7062	380,00 €
	Formation UC1	7064	290,00 €
	Animation boxe Centre Rohan-La Madeleine	7066	180,00 €
	Formation UC3	7069	210,00 €
	Politique de la Ville - Part Etat	7403	1 500,00 €
	Politique de la Ville - Part Ville de Vannes	7404	1 000,00 €
	Subvention fédération Savate Boxe Française & DA	7405	1 141,00 €
	Cotisations club	7560	1 200,00 €
	Produits financiers	7680	76,55 €
TOTAUX		10 258,79 €	10 258,79 €

II. Résultat

Le regroupement des comptes de classes 6 et 7 forme les rubriques du compte de résultat. Ces comptes qui représentent l'activité de l'année sont remis à zéro pour l'exercice suivant et soldés par le résultat de l'exercice en cours reporté au bilan.

COMpte DE RESULTAT DU COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE SAVATE BOXE FRANCAISE & DA 19/06/25			
		Début d'exercice : 9 octobre 2024	Fin d'exercice : 12 juin 2025
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats	2 503,35 €	70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de service	1 174,00 €
Prestations de service, gestion salaires	428,00 €		
Site internet passif	400,00 €		
Petit matériel	342,82 €	Passeports Médicaux et Sportifs	114,00 €
Fournitures administratives	222,00 €	Passage de grade	380,00 €
Autres matières et fournitures	1 110,53 €	Formation UC1	290,00 €
		Animation boxe Centre Rohan-La Madeleine	180,00 €
61 – Services extérieurs	215,00 €	Formation UC3	210,00 €
Locations			
Entretien et réparations		74 – Subventions d'exploitation	3 641,00 €
Assurance	215,00 €		
Documentation		Etat : Agence Nationale du Sport	
62 – Autres services extérieurs	1 869,94 €	Fonds Aide Vie Associative	
Mise à disposition	150,00 €	Région :	
Honoraires/Vacations	250,00 €		
Médailles	1 023,08 €	Département :	
Support publicitaire	65,92 €		
Missions	49,00 €	Intercommunalité :	
Repas, réceptions	122,50 €		
Affranchissements	114,44 €	Politique de la Ville - Part Etat	1 500,00 €
Frais bancaires	15,00 €	Politique de la Ville - Part Ville de Vannes	1 000,00 €
Cotisation C.D.O.S. 56	80,00 €		
		Fonds Aide Vie Associative	
63 – Impôts et taxes	234,02 €		
		Fédération	1 141,00 €
Impôts et taxes sur rémunérations	158,54 €		
Autres impôts et taxes	75,48 €		
64 – Charges de personnel	3 062,48 €		
Rémunération des personnels	2 309,12 €	75 – Autres produits de gestion courante	1 200,00 €
Charges sociales	634,56 €		
Autres charges de personnel	118,80 €		
		Cotisations club	1 200,00 €
65 – Autres charges de gestion courante			
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	76,55 €
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotations aux amortissements		78 – Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	7 884,79 €	TOTAL DES PRODUITS	6 091,55 €
		Résultat : déficit	1 793,24 €
TOTAL	7 884,79 €	TOTAL	7 884,79 €

III. Bilan

A la différence du compte de résultat lié à un exercice, le bilan décrit la situation patrimoniale de l'association depuis l'origine (il garde en mémoire le cumul de tous les résultats de l'association depuis sa création). Le résultat bénéficiaire ou déficitaire calculé au compte de résultat de l'exercice en cours est reporté au passif parmi les capitaux propres. Seuls apparaissent au bilan les comptes de classe 1 à 5 réajustés en fonction des mouvements comptables de l'exercice.

BILAN DU COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIAN DE SAVATE BOXE FRANCAISE & DA AU 12 JUIN 2025

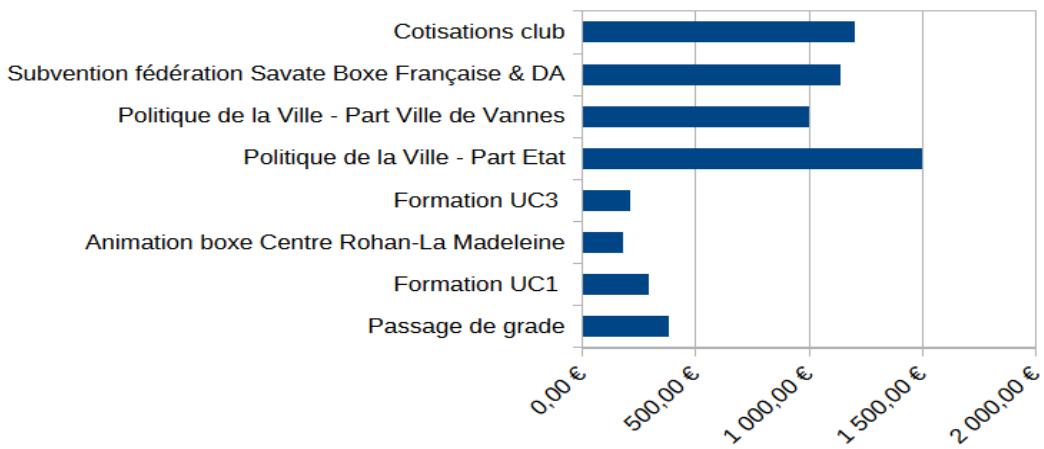
ACTIF	Montant	PASSIF	Montant
Actif immobilisé	30,60 €	Capitaux propres	16 383,70 €
Parts sociales Crédit Agricole	30,60 €	Capitaux propres au 08/10/24	18 176,94 €
		Résultat	-1 793,24 €
Actif circulant	16 760,58 €	Dettes	407,48 €
Acompte site internet	774,00 €		
Créances (Politique de la Ville - Part Etat + Cotisations)	1 600,00 €	Dettes	376,63 €
Trésorerie (soldes compte chèque + compte livret)	14 386,58 €	Dettes (charges sociales)	30,85 €
TOTAL	16 791,18 €	TOTAL	16 791,18 €

Commentaires :

Un déficit de 1 793,24 € est enregistré lors de cette période sportive. Ceci est du particulièrement à des investissements pour la refonte de notre site internet, et des achats de matériels nécessaires pour les compétitions : malette Délégué Officiel et renouvellement du stock de médailles.

Le comité a déposé plusieurs demandes de subvention en 2025 dont deux ont pour l'instant été accordées, mais une non encore versée, dans le cadre de la Politique de la Ville, correspondant respectivement aux parts Etat (1 500 €) et Ville de Vannes (1 000 €), pour financer le projet "boxe au féminin à Ménimur".

Ressources financières Comité



En dehors de cette action les subventions déposées en 2025, en attente des décisions des financeurs (ANS, Etat, collectivités territoriales) correspondent aux axes suivants :

- Championnat de Bretagne – compétitions
- Initiation à la Savate Boxe Française dans les écoles primaires du Morbihan
- Gestion des violences conjugales et intrafamiliales – Reconstruction des victimes
- Permettre aux personnes en situation de handicap mental ou psychique de pratiquer la Savate BF
- Favoriser l'insertion professionnelle de femmes initiées à la Savate BF en association avec Pôle Emploi

IV. Budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL DU COMITE DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN DE SAVATE BOXE FRANCAISE & DA			
Début d'exercice : 1er juillet 2025 Fin d'exercice : 30 juin 2026			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats	10 535,00 €	70 – Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de service	2 640,00 €
Prestations de service, gestion salaires	250,00 €		
Petit matériel	2 400,00 €	Passeports Médicaux et Sportifs	500,00 €
Fournitures administratives	630,00 €	Passage de grade	350,00 €
Autres matières et fournitures	7 255,00 €	Formation UC1 Initiation boxe	440,00 € 300,00 €
61 – Services extérieurs	700,00 €	Stage animation boxe Stage Savate Défense	300,00 € 250,00 €
Locations		Mise à disposition CTD ligue de Bretagne	500,00 €
Entretien et réparations			
Assurance	200,00 €	74 – Subventions d'exploitation	34 500,00 €
Documentation	500,00 €	Etat : Agence Nationale du Sport ANS - Impact 2024	6 000,00 € 6 000,00 €
62 – Autres services extérieurs	19 600,00 €	Fonds Aide Vie Associative	10 000,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 800,00 €		
Publicité, publications, relations publiques	1 800,00 €	Région :	6 500,00 €
Déplacements, missions, collations	10 700,00 €		
Services bancaires et frais postaux	150,00 €	Département :	2 000,00 €
Concours divers	150,00 €		
63 – Impôts et taxes	295,00 €	Intercommunalité :	
		Politique de la Ville - Part Etat	1 400,00 €
Impôts et taxes sur rémunérations	145,00 €	Politique de la Ville - Part Ville de Vannes	1 400,00 €
Autres impôts et taxes	150,00 €		
		Organismes sociaux	
64 – Charges de personnel	7 370,00 €	Fédération	1 200,00 €
Rémunération des personnels	5 528,00 €		
Charges sociales	1 585,00 €		
Autres charges de personnel	257,00 €		
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	1 300,00 €
		Cotisations club	1 300,00 €
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	60,00 €
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels - gala Ste Anne d'Auray	
68 – Dotations aux amortissements	0,00 €	78 – Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES	38 500,00 €	TOTAL DES PRODUITS	38 500,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	17 030,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	17 030,00 €
Personnel bénévole	14 850,00 €	Bénévolat	14 850,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations (Ville de Vannes)		Prestations en nature (Ville de Vannes)	
Mise à disposition salle de sport	280,00 €	Mise à disposition salle de sport	280,00 €
Mise à disposition personnel	1 500,00 €	Mise à disposition personnel	1 500,00 €
Publicité, communication	200,00 €	Publicité, communication	200,00 €
Déplacements	200,00 €	Déplacements	200,00 €
TOTAL	55 530,00 €	TOTAL	55 530,00 €



PROCÈS
VERBAL



D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE COMITÉ DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

de la FÉDÉRATION DE SAVATE BOXE FRANÇAISE & DISCIPLINES ASSOCIÉES

En date à PLES COP (56), du 19 juin 2025, à 19h10

Ordre du jour :

- Le bilan des compétitions
- Le bilan des formations
- Le bilan des actions
- Le bilan financier
- Axe de développement pour 2025-2026
- Candidature au poste de CTD
- Statistique du comité
- Propositions de vote

SOMMAIRE

I. Bilan des compétitions	Page 4
1. Sélections Départementales de l'Open de France Individuel	
2. Sélections Départementales de l'Open de France Equipe	
3. Gala Breizh Savate	
4. Trophée Le Bourhis	
5. Trophée Tigrou	
6. Trophée du Morbihan	
7. Présentation des champions et vice-champions de France Morbihannais	
II. Bilan des formations	Page 5
1. Gant Jaune	
2. Juge Arbitre de Ligue	
3. Moniteur de SBF	
III. Bilan des actions	Page 6
1. Les actions réalisées	
2. Les actions à venir	
IV. Bilan financier	Page 8
V. Le site internet	Page 10
VI. Développement	Page 11
VII. Candidature du Cadre Technique Départemental	Page 11
VIII. Les statistiques	Page 11
IX. Propositions de vote	Page 11
X. Échanges divers	Page 14

L'ensemble des licenciés de la FFSBF&DA ont été convoqués via leurs présidents de club par mail.

Sont présents ce soir :

- Vincent LICARI, Président du CD56
- Carole LAVENANT, Secrétaire du CD56
- Christian DELAUNAY, Trésorier du CD56
- Didier BUCH, Cadre technique Département du 56
- Jean-Luc HENRY, Responsable Compétition du CD56
- Maelle CHEVILLARD, Responsable Communication du CD56
- Eric OMNES, Responsable Arbitrage du CD56
- Gérard LE GAL, Président d'Honneur du CD56
- Odile PETIT, Président du Club de Sainte-Anne-d'Auray
- Roland BERROU, Président du Club PL Lorient
- Eric LE BAIL,
- Philippe PETIT,
- Romane LAMOUR,
- Elliott GUYOT,
- Bruno BARBAROT,
- Élise LEGROS,
- Mewen FORGET,
- Bruno GUILBAUT,
- Léna LE COUEDIC,
- Franck LE COUEDIC,
- Caroline CHEVILLARD,
- Melvyn MAHES,
- Michael HELO,
- Élodie HAURY,
- Frédéric LE MERO,

La liste d'émargement demeure ci-annexée. (Annexe n°1)

Sont représentés :

- Christophe ORIEROUX, Président du Club ES Plescop, par Eric OMNES,
- Karine DENIAUD, Présidente du Club Impact Ploeren, par Didier BUCH,
- Christian BOUHEDEC, Président du Club Les Tricolores de Lochrist, par Bruno BARBAROT
- Yves RIBIS, Président du Club FL Lanester, par Eric LE BAIL,
- Maribel FUENTE, Présidente du club ABC56 Vannes, par Frédéric LE MERO,
- Laurent DUQUESNEL, Président du Club de Saint-Thuriau, par Bruno GUILBAUT

Une copie des pouvoirs de représentation ci-annexée. ([Annexe n°2](#))

Ainsi sont représentés pour les votes **9 clubs sur les 14** présents dans le Morbihan.

Monsieur Vincent LICARI préside la séance en tant que Président du CD56.

I- Bilan des compétitions

1. Sélections Départementales de l'Open de France Individuel

Le 18 janvier 2025 le FL LANESTER présidé par Eric LE BAIL, a accueilli les sélections départementales de l'Open de France en Individuel.

À cette occasion 38 compétiteurs composés de 15 tireuses et 23 tireurs se sont affrontés.

Un Morbihannais décrochera un titre de Champion de France de l'Open et une Morbihannaise celui de Vice-Championne de France de l'Open.

2. Sélections Départementales de l'Open de France Equipe

L'Open de France offre la possibilité de participer en équipe. Aucune sélection départementale n'est obligatoire.

Trois tireurs bretons iront jusqu'aux finales France de l'Open et y décrochent le titre de Champions et Championne de France de l'Open.

3. Gala Breizh Savate

La seconde édition du Gala Breizh Savate Co Organisé par le Club de St-Thuriau et l'association Breizh Savate s'est déroulée le 21 septembre 2025.

Sous les consignes de Vincent LICARI, 10 tireurs et 10 tireuses se sont affronté lors de 5 combats secondes série et 5 combats élite.

4. Trophée Le Bourhis

Le 11 novembre 2024, l'ES PLESCOP a organisé un trophée lors duquel se sont rencontrés 182 compétiteurs de tout âges et tout niveaux.

22,5% d'entre eux étaient des tireurs et 45,6% des enfants.

5. Trophée Tigrou

En parallèle des sélections départementales de l'Open de France Individuel qui se sont déroulées le 18 janvier, les jeunes de pré-poussins à cadets ont pu tester leurs techniques lors du Trophée Tigrou.

Se sont rencontré 72 enfants dont 23 jeunes filles et 49 garçons.

Répartition des compétiteurs selon leurs catégories d'âge :

Il est souligné que le trophée Tigrou pourrait être renommé car pas très vendeur pour des adolescents.

Il sera réfléchi à un nom moins infantilisant pour les jeunes.

6. Trophée du Morbihan

La saison de compétition dans le Morbihan s'est clôturée le 24 mai 2025 à PLOEREN, avec le trophée du Morbihan organisé par le Club IMPACT PLOEREN, présidé par Didier BUCH.

La date bien que peu pratique à tout de même permis de rassembler 81 participants dont 20 féminines et 61 masculins.

Une majorité d'enfants ont tiré représentant 60,7% des boxeurs.

7. Présentation des champions et vice-champions de France Morbihannais

- Eliott GUYOT du club de Ste-Anne-d'Auray
Vice-Champion de France Cadet
- Romane LAMOUR du club de Ste-Anne-d'Auray
Vice-Championne de l'Open de France Individuel
- Léna LE COUEDIC du club Gant d'Hermine Vannetais
Vice-Championne de l'Open de France Individuel
- Elise LEGROS du club Patronage Laïque de Lorient
Vice-Championne de France Elie B
- Christophe DIEDHIOU du BSC56 de St-Thuriau
Vice-Champion de France 2d Série
- Mewen Forget du BSC56 de St-Thuriau
Champion de l'Open de France Individuel
- Maëlle CHEVILLARD du BSC56 de St-Thuriau
Championne de l'Open de France Equipe
- Bruno GUILBAUT du BSC56 de St-Thuriau
Champion de l'Open de France Equipe
- Vincent LICARI du BSC56 de St-Thuriau
Champion de l'Open de France Equipe
- Raphaël ROMAND du Foyer Laïque de Lanester
Champion de France Junior

Un prix de l'excellence leur a été décerné à tous comprenant une plaque et un ensemble de cadeaux.

II- Bilan des Formations

1. Gant Jaune

Deux sessions de passage du grade du gant jaune en boxe française ont eu lieu dans le Morbihan cette année.

Elles ont été dirigées par Didier BUCH.

La session du 28 septembre a réuni 6 candidats Morbihannais qui ont tous validé l'examen.

La session du 4 janvier a réuni 7 candidats dont 5 morbihannais. 6 des 7 candidats ont validé leur examen.

Une session de passage du grade du gant jaune en savate bâton défense a eu lieu le 4 janvier 2025, toujours sous la tutelle de Didier BUCH permettant à deux candidats Morbihannais d'obtenir leur grade.

Le président soulève que le niveau global des tireurs en combat diminue. Il a donc été demandé au CTD de durcir la notation pour les gants jaunes afin d'élever le niveau des compétiteurs.

Échanges :

Roland BERROU, prends la parole, et nous informe qu'il existe un groupe de travail au niveau fédéral afin de revoir certaines choses dans le passage des grades. Il serait notamment sujet d'ajouter un nouveau grade équivalent au gant jaune mais qui permettrait de différencier le gant donnant accès au combat et celui donnant accès au monitorat.

L'idée étant de durcir l'obtention du gant « jaune combat » et de faciliter l'accès au monitorat pour les personnes ayant une condition physique diminuée.

2. Juge Arbitre de Ligue

La formation des nouveaux juges arbitres de Ligues à eu lieu dans le Morbihan, le 23 et 24 novembre 2024 à PLES COP.

S'en est suivi une journée d'examen, toujours à Plescop le 1^{er} décembre 2024, permettant à 7 nouveaux JAL d'obtenir leur diplôme et de pouvoir officier en compétition.

Nous pouvons compter parmi les JAL stagiaire de l'année du 56, Paul GARNIER du FL LANESTER, Elodie HAURY du BF AURAY, Erell GUENNEC de l'ES PLES COP, Christophe GUILBAUT, Carole LAVENANT et Gwendal MOELO du BSC56 St-Thuriau.

3. Moniteur de SBF

Le 15 juin s'est déroulé l'examen du Monitorat lors duquel 7 candidats ont tous obtenu leurs diplômes.

Parmi eux se trouvaient 3 Morbihannais, Paul GARNIER du FL LANESTER, Christophe GUILBAUT et Carole LAVENANT du BSC 56 St THURIAU.

III- Bilan des actions

Les actions menées par le CD56 servent à promouvoir la BF et ses disciplines associées dans le Morbihan.

6 actions ont été menées cette année.

1. Les actions réalisées :

de la FÉDÉRATION DE SAVATE BOXE FRANÇAISE & DISCIPLINES ASSOCIÉES

A. PLOUAY – Découverte des sports adaptés

Le 27 novembre 2024, Frédéric LE MERO et Laurent PLANTIN ont encadré plus de 500 jeunes lors d'une journée organisée par le CDSA 56.

B. GUELTAZ – Tous unis dans le port

Le 25 et 26 janvier 2025, Vincent LICARI et Laurent DUQUESNEL, ont encadré plus de 300 enfants lors d'une journée organisée par le CDSA 56.

C. VANNES – Lutte contre les violences conjugales

Le 5 mars 2025 Didier BUCH et Christian DELAUNAY ont encadré 14 femmes sur une demi-journée organisée par la Ville de VANNES.

D. ETEL – Initiation à la SBF pour le SNU

Le 16 mars 2025 Didier BUCH et Vincent LICARI ont été encadrer 150 participants lors d'une journée organisée par le SNU.

E. VANNES – Animation centre socio-culturel

Le 17 avril 2025 Didier BUCH est allé initier 30 participants à la BF lors d'une journée organisée par le CDSA 56.

F. SAINT-THURIAU – Initiation dans un lycée professionnel

A partir du 22 avril 2025 et durant 5 semaines, Vincent LICARI à initier des élèves du Lycée KERLEBOST à la BF.

2. Les actions à venir :

A. ETEL – Journée SBD pour le SNU

Le CD56 n'a pas pu être représenté lors de cette journée par manque de moniteur SBD.

B. MALGUENAC – Initiation enfants des ALSH

Cette journée sera encadrée par Vincent LICARI.

C. QUESTEMBERT – Vivre ensemble l'égalité

Cette journée organisée par le CDSA 56 sera encadrée par Jean-Luc HENRY.

D. NEULLIAC – Initiations dans les écoles primaires

Vincent LICARI encadrera sur plusieurs créneaux des cours d'initiations à la BF dans une école primaire.

Plusieurs autres écoles ont fait la demande que ce type d'actions se produise au sein de leurs établissements. Les encadrants seront à définir en fonction de la proximité de l'école concernée avec un club.

E. PONTIVY – Du stade vers l'emploi

Vincent LICARI, encadrera lors d'une journée organisée par France Travail, des personnes en recherche d'emplois et des employeurs.

L'idée est de faire boxer ensemble les candidats et les recruteurs pour des postes variés, sans qu'ils ne sachent qui est recruteur et qui est candidat.

Puis ils mangeront toujours ensemble sans savoir qui est qui.

L'intérêt est de découvrir son futur employeur ou futur employé dans un cadre moins formel qu'un entretien d'embauche et de permettre la révélation des personnalités de chacun.

Puis il y aura des entretiens classiques lors desquels chacun révélera la raison de sa présence.

C'est une action dans laquelle la savate est un sport qui apporte un réel intérêt et qui apportera un revenu conséquent au CD56.

Échanges :

Eric LE BAIL prend la parole afin de s'informer de la rémunération des intervenants.

Le CD56 tient absolument à ce que chaque intervenant reçoive une rémunération pour ses actions. Il propose de revenir plus tard sur le sujet car ce point est abordé plus en détail ultérieurement.

Le président précise que certaines actions permettent d'apporter de l'argent au CD56 mais que d'autres sont déficitaires. Cependant, concernant les déficits liés aux actions du CD56, il faut les relativiser car elles peuvent permettre une rentabilité plus échelonnée sur le long terme de différentes façons comme par exemple permettre la promotion de la BF et ainsi pousser de nouveaux adhérents à se licencier dans des clubs du Morbihan.

IV- Bilan financier

Le bilan financier demeure ci-annexé (Annexe n°3).

Les plus grosses dépenses sont celles du salaire du CTD et l'achat de matériel.

Quant à nos revenus, ils sont constitués principalement de subventions et notamment pour une grande partie des subventions accordées par la ville de Vannes.

Cette année 2024-2025 est actuellement déficitaire pour le CD56 mais certaines subventions n'ont pas encore été perçues et seront à rajouter au bilan comptable, ce qui devrait suffire pour rendre cette année bénéficiaire. Il reste actuellement plus de 14 000€ sur le compte du CD56, ce qui est suffisant pour la gestion courante du CD56.

Christian DELAUNAY, prend la parole en tant que Trésorier du CD56 pour détailler le financier. Il commence en présentant la balance c'est-à-dire tous les comptes et précise que ce fût un exercice court car les deux Assemblées Générales ont eu des dates proches (octobre et juin).

Il confirme les dires du Président en déclarant que la plus grosse dépense du CD56 est le salaire du CTD mais précise que ce n'est pas une perte car l'ensemble de ses actions sont subventionnées.

Cette année le Président et le Trésorier ont fait beaucoup de demandes de subvention pour un total de plus de 30 000€.

Actuellement deux réponses positives nous sont revenues et nous en attendons d'autres.

Le Trésorier précise qu'il est probable que l'an prochain nous percevions beaucoup plus de subventions car il y a une forte hausse de nos actions cette année comparée aux années précédentes.

Il rappelle que si l'exercice actuel est négatif, cela ne représente pas le bilan de l'année.

Il précise également que même si cette année reste déficitaire, les années précédentes étant suffisamment excédentaires, cela ne met pas en péril les finances du CD56.

Le Trésorier met en avant la dépense importante qu'a été la refonte du site du CD56 et la dette de 100€ du club de Quiberon que nous ne récupérerons pas.

Cependant nous devons recevoir de l'argent de la ville de Vannes et d'autres organismes de subvention.

Il poursuit en précisant que les demandes de subventions ont été faites afin de financer :

- Les compétitions
- Les initiations à la BF dans les écoles primaires
- La prévention des violences faites aux femmes
- L'ouverture de la BF aux personnes en situation de handicap physique ou mental
- L'insertion professionnelle via une initiation de BF

Nous avons également énormément de bénévolat ce qui est également une richesse valorisable numériquement si l'on fait l'effort de la noter.

Les finances à venir s'annoncent d'autant plus positives. Coté des financeurs privés nous avons notre banque le Crédit Agricole qui nous a déjà subventionné et à qui nous pourrions demander des financements à nouveau car nous avons une très bonne réputation auprès d'eux comme auprès de l'ensemble de nos financeurs.

Il serait idéal de prévoir de nouvelles actions. Si possible le démarchage de ces actions serait à faire auprès d'instances départementales afin de multiplier les actions et de valoriser ces dernières sur l'ensemble du département et ainsi prévoir des subventions et des revenus plus importants.

Cependant nous restons limités de par le faible nombre de personnes pouvant intervenir. En effet il faut avoir un CQP ou le BPJEPS pour pouvoir faire ce genre d'actions, c'est pourquoi il serait judicieux de promouvoir le passage du BPJEPS et du CQP.

Un axe de développement sera celui de la promotion auprès des enfants et les actions menées dans les écoles primaires sont idéales.

Didier BUCH en tant que CTD a réalisé une grande partie des actions du CD56 ce qui nous permet d'avoir une très belle vitrine pour notre sport et c'est grâce à elle que nous pourrons valoriser nos propositions aux écoles, municipalités et autres organismes.

Prise de parole :

Le président s'inquiète de l'avenir du Club de QUIBERON qui cette année s'est affilié tardivement à la FFSBF&DA.

Jean-Luc HENRY, moniteur au sein de ce club, nous informe que leur président est démissionnaire et ne se présente plus au club. Qu'il y aurait une volonté de mettre en avant la boxe Thaï plus que la BF. L'avenir de la BF à Quiberon semble incertain.

Jean-Luc HENRY prévoit de monter un club à QUESTEMBER 100% BF avec le soutien du CD56.

V- Le site internet

Le président a eu la volonté de refaire le site du CD56 afin de faciliter la connaissance de la BF et du CD au grand public mais également d'avoir une belle vitrine pour les potentiels financeurs.

Il sera prêt à la rentrée.

Il répertorie tout ce qui est essentiel pour définir le CD56.

Ce site est également pour les licencié car toutes les infos y sont pour les compétitions, stages, les formations (avec les contacts, les dates, les responsables etc) et autres

Il permettra également la mise en avant :

- des compétiteurs avec la liste de leurs titres
- des clubs avec leurs coordonnées et leurs heures de cours ainsi qu'une map interactive
- des acteurs dans le Morbihan comme les Juges-Arbitres, les délégués officiels etc

Il sera également possible d'y retrouver le règlement fédéral via le mémento 7 mais aussi un guide pratique des associations.

Un blog sera tenu régulièrement afin d'y annoncer les actions à venir et d'y présenter les actions passées.

Prise de parole :

Il est demandé si les passeports vendus par les CD pourraient être vendus signés.

Celà n'est pas possible tant qu'ils ne sont pas remplis.

Il serait également intéressant d'avoir la confirmation via la fédération, des personnes habilitées à signer les passeports (RLC, Président de ligue, Président de CD etc..)

VI- Développement

Le CD56 a pour objectif pour l'année à venir de développer :

- Les disciplines associées à la boxe Française
- Les formations des BPJEPS qui sont des formation professionnelles et diplômantes et permettrait ainsi de professionnaliser notre sport et d'augmenter le nombre d'intervenants
- L'aide à la création de club
- Le nombre d'action comme celle pratiquées cette année
- D'augmenter les stages compétiteurs afin d'augmenter la cohésion entre les clubs pour permettre d'avoir plus d'échanges entre compétiteurs et entre licenciés.

VII- Candidature du Cadre Technique Départemental

Le mandat de Didier BUCH en tant que CTD arrive à son terme. Un appel à candidature sera donc fait par mail courant d'été.

Il faudra avant le 30 août remettre au président du CD56 une lettre de motivation afin de postuler à ce poste, en y détaillant les raisons pour lesquelles vous seriez le plus apte pour être CTD.

Une fois toutes les candidatures reçues, le président fera une sélection qu'il présentera à la DTN afin qu'elle choisisse le nouveau CTD.

VIII- Les statistiques

La Bretagne compte 38 clubs de Savate dont 14 sont présents dans le Morbihan, représentant 37% des Clubs totalisant à eux tous 1 215 licenciés.

IX- Propositions de vote

9 votants sont présents

Vote 1 : Finance : Vacation des Officiels lors de compétitions départementales officielles :

Actuellement la rémunération des Juges-Arbitres et des délégués officiels n'a lieu qu'à partir des compétitions en niveau Ligue. Aucune rémunération n'est prévue lors des compétitions départementales.

Il est donc proposé une rémunération de 100€ par DO et 50 € par JAL.

Question: si besoin de deux enceintes et un superviseur ? Avons-nous assez ? Si le cas se présente ?

Proposition d'essayer cette année et à revoir pour l'an prochain car pour l'heure, seules les sélections de l'Open de France sont obligatoires au niveau départemental.

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité de l'essai pour un an aux valeurs données.

Vote 2 : Finance : Aide à la création d'un club

Afin de développer la Savate sur notre territoire il est proposé d'encourager la création de club via la donation de 500€ à la création et une deuxième fois à la fin de la première année

Question: Est-il possible d'aider en ne prenant pas l'affiliation au CD est-elle obligatoire ? Non pas obligé la première année donc aide indirect

Est-il envisageable de prévoir une aide pour l'achat de matériel via des achats mutualisés et ainsi prévoir des prix à la baisse?

Serait envisageable pour aider les clubs à s'équiper ou proposer un marketplace pour que les clubs puissent revendre être eux moins cher

Au lieu de donner de l'argent sans visibilité sur son utilisation, il serait préférable de rembourser sur présentation de facture du matériel ou autre pour le club à hauteur de 500€ deux fois.

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité de la proposition de deux fois 500€ de don sur présentation de justificatifs.

Vote 3 : Finances : Vacation des intervenants

Afin de se développer le CD56 aura besoin d'intervenant pour mener à bien les actions. Concernant leurs vacations il est proposé de les homogénéiser avec des paiements soit à 250€ / jour ou 150€ la demi journée.

Le paiement sera sur facture pour ne pas payer l'urssaf, si pas de facture paiement du déplacement sur le barème kilométrique fourni par les impôts.

Question:

Ces sommes seront financées par le CD56 mais remboursées par les subventions reçues grâce aux interventions menées.

Un problème se pose pour ceux qui ne peuvent pas produire de facture car ils n'ont pas d'entreprise. Si l'action est proche de leur domicile il est compliqué de les rémunérer via le défraiement des km.

Il est possible cependant que le club dans lequel est licencié l'intervenant produise la facture, notamment si l'intervenant est salarié du club.

Il faudra éviter que ce soit toujours les mêmes personnes afin d'éviter le salariat déguisé et de potentiels problèmes fiscaux.

Il est donc décidé de proposer le vote pour une rémunération sur facture ou sur Barème km à 0,606€/km, avec un test sur une année afin de voir si les finances du CD le permettent.

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité de la proposition

Vote 4: Ai au financement des BPJEPS

Afin d'augmenter le nombre d'intervenants dans le Morbihan, il est proposé de faciliter l'accès au BPJEPS par le financement de celui-ci à hauteur de 500 € par candidats sur présentation d'un dossier avec projet et recommandations.

Question :

Comment faire lorsqu'il y a plusieurs candidats? Le CD56 peut-il payer pour tous?

Nous pouvons prévoir 1 000€ par an pour financer les BPJEPS à se répartir entre les candidats avec un montant maximum de 500 € par candidat.

D'où peut provenir le candidat?

Le candidat doit être licencié dans un club du 56. Il peut se présenter de lui même mais il peut évidemment être présenté par son club et soutenu par sa structure

Comment s'assurer que le BPJEPS nous soit profitable? Le candidat une fois diplômé pourrait ne pas rester dans le 56 et l'investissement serait alors perdu?

L'appui de son club sera d'autant plus important afin de s'assurer de la fiabilité du candidat.

Cependant, il est envisageable de prévoir le don après un an au service du CD56. La somme sera alors versée après que le candidat ait réalisé plusieurs actions (rémunérées) pour le CD56.

Il est décidé que le candidat devra :

- Présenter un projet
- Avoir le soutien de son club
- Avoir un avis favorable du CD56
- Avoir réalisé 5 interventions pour le CD56 (sans délai défini)

Le projet est à tester sur un an dans les conditions susmentionnées.

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité de la proposition

Vote 5: Cotisation des clubs au CD

Il est proposé une augmentation de la cotisation de 100€ à 200 € pour les clubs du 56 hormis les clubs dans leur première année.

Ceci afin de permettre :

- l'achat polo pour les JAL 56
- soutenir la professionnalisation via la rémunération des intervenants
- soutenir les projets ci-dessus exposés

- soutenir des projets de club (regroupements, stages etc...)
- récompenser nos tireurs et tireuses
- etc...

Question :

Il est évoqué que les financement proposé et justifiant l'augmentation ne devrait pas être fait par le CD mais pas la ligue ou la fédération.

L'effort financier est toujours réclamé au niveau des clubs qui donnent déjà 150 à la ligue, 110 à la fédération.

Il serait plus logique de mettre en place une action à un niveau fédéral pour qu'elle aide plus les clubs.

La proposition est révisée à 120 € et pas 200€

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité de la proposition

Vote 6: Bilan financier

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité

Vote 7: Bilan Moral

contre 0

abstient 0

pour 9

Acceptation à l'unanimité

X- Échanges divers

- Présentation des livrets d'association par le Président
- Il est demandé quels sont les résultats du questionnaire envoyé aux présidents de club concernant les votes à venir de l'AG de la Fédération.

Il s'avère que peu de gens ont répondu, mais que les votes étaient positifs pour les deux propositions (achat d'un immeuble par la fédération 5 votes pour et 4 contres, rattachement dans notre fédération de la Boxe Thaï 5 votes pour, 2 contres et 2 nuls)

Malheureusement, suite à un problème technique rencontré par la fédération, le Président qui a assisté à l'AG en Visio n'a pas pu voter.

Fin des échanges et clôture de la séance à 21h11